



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

27/2020

3 juillet 2020

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Office du tourisme Du 7 juillet au 30 août	Lundi : 14h-18h / Mardi et Mercredi 9h30-12h30 Samedi : 9h45-12h30 et 14h30-18h / Dimanche : 9h30-13h00		02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h à 18h		09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h à 18h		02.77.62.40.00
Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Médecins	Parc d'activités du Porzay	Bauta Vincent Cogneau Clément Paugam Marion	02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise	02.98.92.50.34
Infirmières	Parc d'activités du Porzay	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne-Laure	02.98.92.52.06
	Parc d'activités du Porzay	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	Parc d'activités du Porzay	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
	Parc d'activités du Porzay	Scordia Julie Le Ny Claire	02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste	Parc d'activités du Porzay	Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe	Parc d'activités du Porzay	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	Parc d'activités du Porzay	Cavarec David	02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7		Daden David	02.98.92.55.06 06 63 44 29 70
Ambulances - Services funéraires		Jolec Alain	02.98.81.27.28
Déchèterie	Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Cité Kermaria	
Marché saisonnier	Tous les dimanches jusqu'au 25 octobre	Place de l'église de 8h30 à 13h	

La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 13 juillet

INFORMATIONS COMMUNALES

ACCÈS À LA MAISON DE SANTÉ DU PORZAY

Ne se rendre à la Maison de Santé qu'après avoir convenu d'un rendez-vous : 02.29.20.21.00. Si vous présentez une fièvre et/ou de la toux, restez sur le parking, vous serez guidé vers la salle de consultation dédiée.

DISTRIBUTION DES MASQUES À LA POPULATION – RETRAIT EN MAIRIE

La commune poursuit l'opération de distribution de masques « grand public » répondant aux normes AFNOR, à l'ensemble des habitants. Retrait en mairie. Se munir de la carte électorale et du livret de famille. Pour les personnes ne disposant pas de carte électorale, se munir d'un justificatif de domicile.

BRULAGE DES DECHETS

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

QUALITE DES EAUX DE BAINADE

Le ministère chargé de la santé surveille la qualité des eaux de baignade en mer. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) intervient sur tous les lieux de baignade fréquentés. Ce contrôle régulier permet aussi d'évaluer l'impact des efforts faits par les collectivités locales et par l'Etat pour restaurer cet environnement fragile. De mai à septembre, des techniciens visitent les zones de baignades, procèdent à un état des lieux (aspect de l'eau, présence de rejets, entretien, ...) et prélèvent des échantillons d'eau. Ces analyses sont disponibles en mairie.

SALUBRITÉ DES PLAGES

A effet de garantir la sécurité et la salubrité publique, conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté préfectoral n° 2018019-0003 du 19 janvier 2018 la présence des CHIENS et CHEVAUX est interdite sur les plages pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre inclus.

Outre la salubrité des plages, cette interdiction est motivée par une prévention et une limitation des risques de dégradation de la qualité micro-biologique des eaux de baignade.

ECOLE MATERNELLE PRIMAIRES

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2020/2021 la fiche d'inscription commune à la cantine et à la garderie, accompagnée des règlements intérieurs est disponible en mairie ou sur le site internet, rubrique enfance jeunesse. Vous voudrez bien la compléter avec soin et nous en faire retour avant le **samedi 4 juillet**, soit en la déposant en mairie, soit en la transmettant par mail à l'adresse : enfancejeunesse.plonevezporzay@orange.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGES ET LYCÉES

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>, à compter de la fin mai. Au-delà du 15 juillet 2020, une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée.

Vous retrouverez toutes les informations et renseignements sur le site internet : www.breizhgo.bzh ou par téléphone du lundi au samedi de 8h à 20h au 02.99.30.03.00.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

SERVICES DES PLAGES

La CCPCP met en place un service de lignes de plages du lundi 6 juillet au samedi 30 août 2020. Ce service sera facturé 2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour et 1€50 le trajet pour les moins de 25 ans. Départ du bourg de Plonévez pour Lestrevet et Pentrez à 13h27 et retour à 17h56. Les horaires complets sont disponibles en mairie.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours seront ouverts à compter du samedi 4 juillet. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13h30 à 19h30 : ⇒ Sainte Anne La Palud : 02.98.92.56.34 ⇒ Kervel : 02.98.92.53.26

VIE ASSOCIATIVE

LUNDI 13 JUILLET – RANDONNÉE PÉDESTRE

Les randonneurs du Porzay vous proposent une marche de 5 ou 8 kms (2h). Rendez-vous à 18h à la chapelle Sainte Anne. 2€ / frais de participation. Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53.

INFORMATIONS COMMERCIALES

✓ Céline Larcher, opticienne visagiste, s'installe 24, rue de la Presqu'île. Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midi ou à votre domicile du lundi au samedi de 8h à 20h ☎ 06.21.83.80.17.

✓ « L'angle gourmand », boulangerie pâtisserie sera ouvert du lundi 6 juillet au dimanche 30 août 7 jours/7 en continu du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 et le dimanche de 7h00 à 13h30.

✓ « Les galettes de Sainte Anne la Palud », le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9h45 à 12h15 et de 14h30 à 19h00 et le dimanche de 10h15 à 12h30.

✓ Coccimarket, votre supérette sera ouverte du lundi 6 juillet dimanche 30 août 7 jours/7. Le lundi de 8h30 à 13h, du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h15, le dimanche de 9h à 12h30 et de 17h à 19h.

✓ « Bar tabac presse du Porzay » : ouvert 7jours/7 de 7h à 20h sauf les jeudis et dimanches ouvert de 7h à 13h.

✓ « La Fleur De Sel », crêperie, sera fermée le dimanche 5 juillet. A partir du mardi 7 juillet, la crêperie sera ouverte du mardi midi au dimanche soir. Réservation au 09.87.70.46.53 (masque obligatoire).

✓ Restaurant Hôtel de la Plage : tous les vendredis, samedis et dimanches, le Chef vous propose un menu à emporter. Menu des 10, 11, 12 juillet : croustillant de langoustine, jus de carcasse relevé au safran ; filet de Lieu Jaune Ikejimité, mousseline de choux fleur au karigoss, petit epaûtre ; soupe de fraises "Plougastel" mentholée. Réservations possibles en ligne sur www.plage.com ou par téléphone au 02.98.92.50.12.

✓ L'Atelier floral de Charlott' sera fermé du lundi 6 au mercredi 8 juillet.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 4 juillet : messe à 18h à Quéménéven. Dimanche 5 juillet : messe à 11h à la chapelle Sainte Anne.

En juillet et en août : messe à l'église paroissiale le mercredi à 9h.